

## **LA RGPP : DES BOULEVERSEMENTS STRUCTURELS**

Nouvelle Hiérarchie: la Région / le département, un service de l'ETAT centralisé

Le Préfet de Région gagne en autorité sur le Préfet du Département.

*La Région devient « le niveau de droit commun du pilotage des politiques publiques de l'Etat dans les territoires ».*

**Pour cela, on prévoit de concentrer en un nombre réduit les grandes directions régionales autour du Préfet qui suivent globalement les compétences de chaque ministère.**

**Les services de l'Etat dans les Départements seront eux « organisés » non pas en fonction des structures ministérielles déjà concentrées, mais en fonction des bénéficiaires de chaque politique publique.**

**Sept missions principales sont fléchées qui vont de la sécurité publique à l'aménagement du territoire en passant par l'enseignement, la cohésion sociale, les finances etc.**

**L'organisation de ces deux échelons des services de l'Etat renvoie sans le dire au projet OSE testé dans le département du Lot.**

**L'argumentation politique qui avait été avancée, avant le début de la réforme, d'organiser les services de l'Etat d'une façon plus forte, plus efficiente face aux Conseils Généraux et Régionaux plus puissants depuis les lois de décentralisation ne nous semble plus pertinente dans ce cas.**

**Ces décisions, nous semble-t-il, affaibliront plutôt les services de l'Etat dans leurs rôles de régulateur, de garant de l'égalité des citoyens d'accès aux services sur tout le territoire, de solidarité.**

**Il nous semble même que le rôle régalien de l'Etat le seul qui nous semblait intouchable soit remis en cause.**